

Telematique
Lorraine

Première française à Nancy Le tribunal de Commerce se greffe sur le minitel

NANCY. — Première française : l'état de santé de la vie économique régionale va pouvoir être diagnostiqué après consultation sur minitel. Mi-septembre, les archives publiques du greffe du tribunal de commerce de Nancy seront disponibles, en temps réel, par télématique. En attendant les renseignements de Mirecourt, Epinal et Bar-le-Duc. Puis Verdun et Briey.

A la cité judiciaire, le greffe du tribunal de commerce dispose d'une somme de renseignements publics sur la vie des sociétés : 13.000

sont répertoriés à Nancy. Les liquidations de biens ou règlements judiciaires, les bilans de toutes ces sociétés anonymes, mais aussi les pri-



Jean-Robert THIEBAUT (à gauche) et Me Guy SINGER, devant la page d'accueil de « Calliope ». (Photo Patrick BRUMENT).

vilèges du Trésor et de la Sécurité sociale, sont autant d'indications sur la santé financière d'un client. Ou d'un concurrent.

« Faire circuler l'information »

Actuellement, seule une clientèle d'inités s'intéresse aux renseignements disponibles au greffe. Ce sont généralement les banques, les sociétés de contentieux, les notaires et avocats. « Nous voulons faire circuler l'information plus rapidement, explique Me Guy Singer, greffier du tribunal de Nancy. Les chefs d'entreprises doivent pouvoir consulter nos archives rapidement. Beaucoup de sociétés se créent actuellement, mais il n'en subsiste guère qu'une sur trois au bout de trois ans.

Mise à jour quotidienne

La procédure de consultation, par photocopie, est toujours lourde, coûteuse. Il faut quelquefois attendre plusieurs jours pour disposer d'un document. Le greffe du tribunal de commerce de Nancy s'est informatisé voici dix-huit mois, avec une bat-

terie de micro-ordinateurs reliés en réseau.

Désormais, ces « Apple II » vont servir chaque jour à alimenter le centre serveur télématique du greffe, baptisé « Calliope », du nom d'une muse grecque. Quatre mois de collaboration avec une jeune société de Neuves-Maisons, Hexatez, ont permis de mettre au point un service performant : le client est assuré, à partir de 21 h chaque soir, les événements de la journée. La saisie directe par le secrétariat du greffe évite les retards et les erreurs. Les informations sont gérées avec une rapidité encore inhabituelle en télématique : moins de deux minutes pour retrouver une société et stocker ses caractéristiques sur imprimante.

« Nous avons retenu quatre séries d'information au départ, explique Me Singer : les procédures collectives, liquidations de biens et règlements judiciaires, mises à jour au lendemain des audiences du tribunal ; les bilans des sociétés anonymes, dont on pourra passer commande pour envoi le soir même par courrier ; les privilèges du Trésor et de la Sécurité sociale, indicateur de la santé financière d'une entreprise ; enfin, le rôle du tri-

bunal sera accessible aux avocats, qui pourront par messagerie dialoguer avec le greffe. « Ulérieurement, l'ensemble du registre du commerce, « 13.000 entreprises vivantes », sera accessible ainsi que les nantissements.

600 F de l'heure

Directeur d'Hexatel, Jean-Robert Thiebaud veut séduire une nouvelle clientèle, peu habituée encore à puiser des renseignements au greffe du tribunal de commerce : « l'accès du service sera lié à une provision d'heures, sans abonnement prohibitif. Compte tenu qu'une minute ou deux sont nécessaires pour obtenir le renseignement, le tarif de 600 F de l'heure autorise une PME à consulter Calliope sans investissement excessif. Son heure peut courir sur plusieurs années ».

HEXATEZ, dont les projets télématiques sont nombreux, vise là un service professionnel de haute tenue. Rapide, précis, fort utile, « Calliope » devrait permettre rapidement de mieux suivre la vie des sociétés dans la région. L'accueil de ce nouveau service par les milieux professionnels laisse augurer un rapide développement.